Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

# LA FLAMME

N° 503 du Vendredi 26 Mai 2023

ORGANE POLITIQUE DU PARTI COMMUNISTE DU BENIN

Rédacteur en Chef : Denis SINDETE

Prix : 300 Fcfa

ISSN 1607-3266 La Flamme (Cotonou) 01 BP 2582 RP COTONOU (Rép. Bénin) Tel: 97263620 Facebook : La Flamme Siteweb: www.la-flamme.org

*Dépôt légal N° 503*

**Abonnements :** Mensuel : **1.500 FCFA** - Trimestriel : **4.000 FCFA** - Semestriel : **8.000** - Annuel : **15.000 FCFA**

**Abonnements de soutien :** A partir de **400 FCFA / Parution**

60 ème anniversaire de la conférence pour l'unité africaine

# -Adresse du président de WAPO

# -Déclaration du PCB

*Page 2*

Campagne du gouvernement Talon contre le travail des enfants sans la gratuité de l'école

# Talon dans l'arbitraire

(Suite et Fin)

*Page 3*

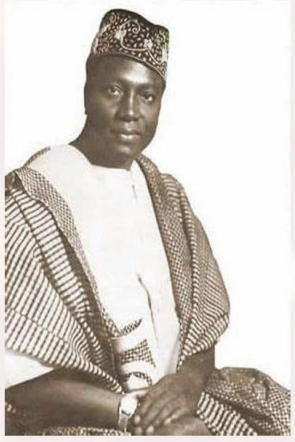

1977-2023

## il y a 46 ans mourait Modibo Keita

*Page 4*

Racisme dans le sport

# Cas de Vincius junior

*Page 6*

## Page Inter

Situation au Sénégal

*Page 8*

# Communiqué des Forces Vives du Sénégal-F24

# EDITORIAL

## La Journée de l'Afrique pour l'Ere de l'Afrique

Le 25 mai 2023 marque le 60ème anniversaire de la volonté proclamée à Adis-Abéba le 25 mai 1963 d'une Afrique libérée pour son développement rapide. Journée auparavant méconnue dans plusieurs zones du Continent, elle s'affirme de plus en plus avec le retour et l'affirmation du panafricanisme. Se manifeste ainsi au niveau de sa jeunesse la volonté d'en finir avec la situation d'une Afrique réservoir d'hommes et de ressources pillés et exploités pendant des siècles pour le développement de ses dominateurs, esclavagistes, impérialistes colonisateurs et néocolonisateurs.

Dans le cadre de ce combat pour l'unité et développement de l'Afrique, le panafricanisme ne peut qu'être anti-impérialiste. Il renoue alors nécessairement avec la conquête d'une indépendance véritable et l'union d'Etats libres pour leur développement collectif. Avec leurs immenses ressources et leur nombreuse population jeune, les peuples africains inaugureront l'Ere de l'Afrique dans le monde.

**La Rédaction**

# ACTUALITE POLITIQUE

## 60 ème anniversaire de la conférence pour l'unité africaine

## -Adresse du président de WAPO

ADRESSE DU PRESIDENT DE L'OPAO A L'OCCASION DE LA CELEBRATION DE LA JOURNEE DE L'AFRIQUE

A tous les membres de l'Organisation des Peuples de l'Afrique de l'Ouest - OPAO

Cela fait soixante ans aujourd'hui 25 Mai 2023 que résonnaient à Addis-Abeba, capitale de l'Éthiopie ces phrases prophétiques de Osagyefo Dr. Kwame N'krumah : " Nous sommes parvenus à un stade où nous devons nous unir ou périr" (We must unite Now or perish)". Nous devons nous unir maintenant ou périr. Ces paroles prononcées le 25 Mai 1963 à la création de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA), continuent encore aujourd'hui de meubler les rêves, d'animer les combats des Africains de tous âges, particulièrement les jeunes, les femmes, à travers l'immense continent africain et dans toute la Diaspora afro-descendante. Nous savons que cette Unité immédiate et combattante voulue par N'krumah et les panafricanistes a été toujours combattue par les puissances impérialistes et colonialistes, celles qui ont partagé l'Afrique à Berlin en 1885. Ainsi, nous avons eu l'OUA puis l'Union Africaine (UA) qui n'ont été que des caisses de résonnances des Dominateurs et leurs Agents africains. Ils ont saboté tous les efforts d'unité africaine ; ils ont renversé Dr. Kwame N'krumah, Modibo Keita, détruit Sékou Touré. Ils ont assassiné Lumumba, Olympio; ils ont assassiné Kadhafi. Ils font ou entretiennent la guerre au Sahel, au Congo démocratique, etc.

Mais le panafricanisme véritable, celui de N'krumah, Garvey, Dubois, le panafricanisme de Sékou Touré, Cabral, Modibo Keita demeure et prend de l'ampleur aujourd'hui. C'est le lieu de préciser que le panafricanisme est nécessairement anti-impérialiste. Le panafricanisme de dirigeants, agents des impérialistes, n'est qu'une farce, une tentative de récupération du Courant irrésistible panafricaniste.
En ce jour 25 Mai 2023, soixantième anniversaire de l'OUA, journée déclarée de l'Afrique, "Africa Day", je voudrais demander à tous, membres de notre Organisation OPAO-WAPO, je demande à tous les Panafricanistes où qu'ils soient, de faire de ce jour un jour de résolution et de détermination pour le combat de l'unité réelle de notre Continent, libéré des griffes des impérialistes, fauteurs de guerre, de troubles divers et de désolation à travers la planète.
Bon anniversaire "Africa Day" à tous.
Cotonou, le 25 Mai 2023.

**Philippe. T. NOUDJENOUME**

**Président du Conseil de Coordination OPAO-WAPO**

@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@

## - Déclaration du PCB

PARTI COMMUNISTE DU BENIN (PCB)
**01 B.P. 2582 Recette Principale Cotonou (Rép. du Bénin)**
**Tél. :** *21 30 03 22/97 98 35 65 – Site :* www.la-flamme.org

**DECLARATION DU PCB**

**A L'OCCASION DE LA JOURNEE DE L'AFRIQUE 2023**

Il y a 60 ans, le rêve d'une Afrique libérée du joug des colonisateurs et unie prenait forme avec la création de l'OUA. Les pères fondateurs, Kwamé N'Kruma, Sékou Touré, Modibo Kéita défendaient cette nécessaire unité de l'Afrique pour la conquête et la garantie de la souveraineté nationale. On comprend la conviction et l'appel célèbre de Kwamé N'Krumah : « nous devons nous unir ou périr ».

Le péril est effectivement réel de la part des puissances impérialistes, qui se sont partagé l'Afrique, l'ont colonisée pour mieux la piller, qui ont installé et entretiennent, après des indépendances factices, des contingents de complices, des agents corrompus à leur service. Avec l'aide de ces dirigeants traitres à l'Afrique, ces puissances trament complots sur complots, installent et fortifient les basses militaires.

Il en est ainsi de l'impérialisme français, dont les anciennes colonies demeurent toujours des « Enclos » français dirigés par des gouverneurs à peau noire. La langue d'instruction et partant la culture diffusée demeure celle du colonisateur ; la monnaie le CFA et partant toute l'économie est sous sa tutelle et à son service. Et pour maintenir ses « Enclos », l'impérialisme

français torpille tout projet d'unité, comme le sabotage de la monnaie Eco de la CEDEAO, avec l'aide de ses agents, Ouattara, Talon, Bazoum, etc. Il fomente les guerres de reconquête par djihadistes interposés, installe des bases pour jouer pour mieux saboter le véritable combat patriotique contre le terrorisme djihadiste. Il apparaît alors clairement, comme l'a encore souligné le président de OPAO (organisation des Peuples de l'Afrique de l'Ouest), Philippe NOUDJENOUME à l'occasion de la célébration de cette journée que le panafricanisme, le combat pour l'unité de l'Afrique ne peut qu'être anti-impérialiste.

C'est cette voie, la voie de l'anti-impérialisme que suit le Parti Communiste du Bénin, naguère Parti Communiste du Dahomey depuis sa fondation en 1977. Il se bat pour la libération du Bénin du joug de l'impérialisme international, français en particulier qui, avec la complicité de la haute-bourgeoisie bureaucratique et compradore ayant à sa tête aujourd'hui l'autocrate Patrice Talon, tient le genou sur le cou du Bénin et l'empêche de respirer, de croître et de prospérer. Le Parti Communiste lutte pour l'avènement d'un pouvoir patriotique pour l'indépendance véritable du pays, la destruction de l'appareil d'Etat néocolonial aujourd'hui de dictature autocratique.

Dans ce sens, il soutient et salue le grand vent du panafricanisme qui revient aujourd'hui dans le cadre d'une révolution philosophique et culturelle à contenu humaniste à l'échelle du monde. Ce réveil de l'Afrique, de sa jeunesse rassure que le rêve de l'Unité de l'Afrique sera réalité.

A bas l'impérialisme international !

**Vive l'unité de l'Afrique libérée !**

**Cotonou, le 25 mai 2023**

**Le Parti Communiste du bénin**

**Campagne du gouvernement contre le travail des enfants**
**Sans la gratuité de l'école, Talon dans l'arbitraire (suite et fin)**

Dans le numéro 501 nous avons montré la nécessité de la gratuité de l'école comme mesure essentiellement nécessaire pour que les enfants ne se retrouvent plus dans la rue et du coup dans les marchés et ateliers à l'âge de moins de 14 ans. Dans celui-ci, nous allons aborder la question de la gratuité de l'école au Bénin et les conséquences que la non gratuité peut entraîner.

En 2006 que Yayi Boni a pris en conseil des ministres le décret instituant "la gratuité de l'école" de l'école au primaire. Les années qui ont suivi, les écoles sont remplies de monde. Les parents comptant sur " cette gratuité" n'ont eu aucun souci à envoyer les enfants à l'école. Selon l'enquête du journal «24heurs au Bénin » publié le 2 octobre 2012, il est écrit : « À la rentrée de 2010-2011, le nombre d'inscrits en cours initial (CI) s'élève à 82540 alors qu'il était à moins de 50000 avant le décret du 13 octobre 2006.» Donc à partir de ce seul exemple, il est clair que les parents ne refusent pas d'envoyer les enfants à l'école. Mais à la pratique de cette mesure les parents se sont rendus compte que ce n'est une gratuité qui ne concerne que l'exonération des frais de contributions scolaires

Or en principe, la gratuité devrait prendre en compte les manuels et fournitures, les tenues obligatoires et des allocations d'entretien surtout pour les enfants de parents pauvres. La prisse en charge par l'Etat de ces frais pouvant se traduire par des bourses et secours scolaires.

C'est dire que la gratuité de l'école implique les cantines scolaires dans toutes les écoles (au moins deux repas par jour). De même, les fournitures doivent-elles être distribuées aux élèves de même les livres au programme et les tenues kaki jusqu'au premier cycle du secondaire. Entre autre, il faut un suivi comme une formation professionnelle à ceux qui se déscolarisent et qui ne peuvent pas faire de longues études.

Sous le régime de la Rupture, jusque-là, on n'a pas vu une politique concrète pour maintenir les élèves. Bien au contraire, le dispositif d'Educ master qui devrait permettre de constater la défaillance du système est plutôt utilisé pour trier et renvoyer les élèves à niveau insuffisant sans aucune autre alternative. Car ceux qui sont au premier cycle et qui ont moins de 6,50 comme moyenne et 7,50 au second cycle sont renvoyés et doivent retourner dans la rue, dans les marchés et même au mieux dans les ateliers et par conséquent il n'est pas étonnant de voir les effectifs de candidats au BEPC et au baccalauréat baisser comme c'est le cas l'année passée pendant que la démographie croît dans notre pays.

De tout ce qui précède, la gratuité de l'école est la première condition adéquate pour lutter contre le travail des enfants. Mais si le pouvoir ne fait rien pour la gratuité et impute la responsabilité du travail des enfants aux parents qui ne pouvant plus faire face aux charges de leurs enfants les mettent dans les ateliers ou les envoient au marché, eh bien le pouvoir est dans du faux. Et décider de réprimer, Talon et son gouvernement sont carrément dans l'arbitraire.

**Clénon K.**

**Alerte ! Alerte!**

Contre le retour des vaccins assassins covid.19 par le pouvoir de Talon personne ne doit accepter de se faire inoculer ces substances toxiques rejetées partout dans le monde.

Il nous revient avec insistance que le pouvoir de talon relance une campagne de vaccination par l'inoculation des vaccins assassins covid.19 dans les campagnes et en ville : on cite des cas dans les communes de Houéyogbé, Abomey-Calavi et Cotonou.

Il s'agit une fois de plus d'une campagne criminelle après celle de 2021-2022. C'est d'autant plus un crime délibère de masse que partout dans le monde, les auteurs de ce crime du siècle

sont dénoncés et poursuivis en justice et les travailleurs arbitrairement radies dans ce cadre sont réhabilités.

Nous y reviendrons avec précision dans le prochain n° de La Flamme.

**CEUX QUI ONT SOUVENT OUBLIE QUE LA DEMOCRATIE N'EST PAS A GEOMETRIE VARIABLE**

L'histoire balance à gauche, puis à droite et est sujette au Temps. Il en est ainsi aussi de la démocratie ;

Parlons-en ! De la démocratie et des droits de l'Homme : démocratie entendue comme système permettant à la majorité de se prononcer librement sur les affaires de la cité sans être inquiété de quelque manière que ce soit (réprimé, gazé, torturé, arrêté, exilé, détenu, jugé) par la police, les magistrats et la prison. Respect des droits de l'homme, c'est-à-dire respect des prérogatives inhérentes à toute personne humaine, indépendamment de sa race, de son origine sociale, de son sexe, de ses croyances religieuses.

Cette conception doit être appliquée à tout moment, en tous lieux et à tout personne quel que soit sa nationalité.

Ainsi est-on fondé à s'en prévaloir sans honte et avec fierté.

Aujourd'hui, le père Respecté Vénérable Soglo défend et exige le respect de la démocratie, le respect des droits de l'homme pour tout le monde, pour AÏvo, Rékya Madougou. Cela est bien et tout en son honneur

Mais le peuple a de la mémoire. Rappelons simplement ces faits posés par le Vénérable Patriarche lorsqu'il était au Gouvernement : de 1990 à 1994. Nous publierons prochainement quelques graves atteintes aux libertés et droits de l'homme sous sa gouvernance.

Parlons un peu de Madougou Rékya dont nous défendons à juste titre la liberté ; cela est bon ; cela est nécessaire.

Mais peut-on oublier que Rékya fut Ministre de la Justice, Garde des Sceaux de Yayi Boni dans ce pays et qu'elle n'a jamais voulu recevoir une délégation des victimes de la répression politique, ni même l'ODHP malgré des rendez-vous demandés ? Qu'elle n'a jamais songé l'indemnisation des anciens détenus politiques. Peut-on oublier que Rékia, membre de gouvernement et à un moment donné porte-parole du Gouvernement de Yayi , n'a jamais condamné les crimes de ce gouvernement : le gazage des Responsables syndicalistes dont le sang a été traité de « sang de mouton ? A-t-elle jamais condamné l'assassinat du jeune Fawaz à Natitingou en 2011, la disparition de Dangnivo, l'assassinat de dame Sohoudji ? Pire, la même Rékya, mère d'enfant dont les enfants réclament à juste tire la présence de leur mère, a été Intime Conseillère de Faure Gnassingbé, qui a massacré des pères et mères de famille au Togo?

AÏVO, Doyen de la faculté de Droit n'a jamais défendu pendant qu'il y était les droits des étudiants bafoués. Pire devant lui, le pouvoir de la Rupture a abattu l'étudiant DJAHO en 2017. Ses collègues professeurs ont protesté mais lui il n'a élevé aucune protestation. Il ne pensait peut-être jamais se retrouver dans la situation inverse. C'est une grande leçon pour ceux actuels au pouvoir ; la politique, c'est un vent qui tourne ; aujourd'hui à gauche, demain à droite ; après-demain au centre.

Or, il est heureux que l'ODHP demeure debout, collé au principe. Même l'un des pions les plus répressifs du pouvoir despotique de Kérékou-PRPB, Azonhiho Dohou Martin qui ont assassiné les Luc Togbadja et autres Akpokpo Rémy, et construit des geôles de Ségbanna, lorsque sous le pouvoir de Soglo, il était en butte à un traitement injuste, il a été défendu par la LDH, père de l'ODHP.

Car, être « Démocrate », c'est défendre la démocratie partout et en tous lieux quel que soit sa position, et non la considérer comme à géométrie variable. Bafouer aujourd'hui, ici, les droits de l'homme, demain en réclamer soi-même le bénéfice sans au préalable, nulle part, déclarer que l'on a mal fait par le passé. Agir ainsi, c'est se révéler dans les faits comme un pur anti-démocrate, un autocrate qui se cache et qui ferait la même chose dès lors que les occasions favorables à soi s'en présenteraient.

Agir ainsi, c'est tomber sous le coup du discours du Pasteur allemand Niemöller Martin (1892-1984) stigmatisant la lâcheté des intellectuels allemands face à la montée des Nazis : « Quand les nazis sont venus chercher les communistes, je n'ai rien dit, je n'étais pas communiste.

Quand ils ont enfermé les sociaux-démocrates, je n'ai rien dit, je n'étais pas social-démocrate.

Quand ils sont venus chercher les syndicalistes, je n'ai rien dit, je n'étais pas syndicaliste.

Quand ils sont venus me chercher, il ne restait plus personne pour protester.»

**Koffi**

## Histoire-Tradition et Développement

**IL Y A 46 ANS, LE PRESIDENT MODIBO, HOMME D'ÉTAT D'ENVERGURE INTERNATIONALE EST MORT ASSASSINÉ**

Arrêté, emprisonné pendant près de neuf années sans jugement, à la suite du coup d'État militaire du 19 novembre 1968, le Président Modibo Kéïta a fini par être assassiné le 16 mai 1977.

46 années après cet assassinat odieux, il convient de rendre un vibrant hommage à cet illustre personnage, fondateur de l'Indépendance nationale du Mali, Pèlerin infatigable de l'Unité Africaine, Champion du non-alignement et de l'unité des Peuples épris de Paix, de Justice et de Liberté. Très tôt, Modibo Kéïta a affirmé son engagement anti-colonialiste, sa détermination à réaliser l'unité africaine, ainsi que sa volonté à construire une économie nationale indépendante basée sur le bien-être matériel et moral des Maliens (…)

**L'engagement anti-colonialiste précoce** :

Brillant élève, sorti major de sa promotion en 1936, Modibo Kéïta a été identifié par ses professeurs de l'école William Ponty comme « un agitateur de haute classe, anti-français, à surveiller de près ». Dès lors, Modibo Kéïta demeurera une menace permanente pour les intérêts colonialistes français, dont les défenseurs le combattront jusqu'au renversement du régime par les putschistes du 19 novembre 1968.

Modibo Kéïta a combattu le colonialisme, à la fois sur le plan politique comme sur le plan littéraire et artistique.

Enseignant à Sikasso, il publia des articles dans les journaux de gauche de France sous le pseudonyme de « *L'œil du Kénédougou* ». Articles dans lesquels il dénonçait les tares de la société coloniale ainsi que le système colonial.

(…)

**Le père fondateur de la République du Mali (22 septembre 1960):**

De 1946 à 1957, l'US-RDA, sous la direction de Modibo Kéïta, mena une lutte implacable contre le système colonial français, malgré les intimidations, les brimades, les emprisonnements.

Le 22 septembre 1960, lors du Congrès extraordinaire de l'US-RDA, les dirigeants soudanais proclamèrent l'indépendance nationale du Mali tout en optant pour l'édification d'une économie socialiste (…)

**Le rôle éminent du Président Modibo Kéïta dans la création de l'Organisation de l'Unité Africaine** :

De fait, le Mali a été à la base de l'adoption de tous les grands principes fondateurs de l'OUA.

**Les Treize propositions du Président Modibo Kéïta qui sont au cœur de la fondation de l'Organisation de l'Unité Africaine** :

Dans son discours prononcé à l'occasion de l'ouverture de la Conférence d'Addis-Abeba, le Président Modibo Kéïta déclina les treize propositions suivantes :

1. Ne plus laisser subsister plus longtemps l'opposition savamment encouragée entre les groupes d'États afin de mettre fin au clivage de notre continent en blocs antagonistes, et préparer le terrain le plus propice à la transplantation dangereuse de la guerre froide sur le sol de notre patrie commune.
2. Dépasser les oppositions stériles pour promouvoir l'entente fraternelle, la tolérance qui n'ont jamais cessé de présider aux relations entre nos populations.
3. Pour l'Unité Africaine, chaque État doit respecter intégralement le maintien des frontières actuelles, frontières héritées du système colonial. Pour faire l'Unité Africaine, il faut prendre l'Afrique telle qu'elle est et renoncer aux prétentions territoriales pour ne pas instaurer en Afrique ce qu'on pourrait appeler « l'Impérialisme Noir ».
4. Concrétiser la fin de tous les éléments de division par un Engagement solennel, un pacte multilatéral de non-agression garanti par chaque État et prônant le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de chaque État afin de renforcer les relations interafricaines, réduire les ingérences extérieures et ouvrir une heureuse perspective à la coopération africaine dans le domaine de la défense et de la Sécurité.
5. Créer un organisme de conciliations inter-États pour favoriser le règlement des différends opposant les pays africains.

Mettre en commun nos possibilités et nos potentialités, pour aller de l'avant, dans le respect des options de chacun, voilà l'exigence du peuple de la République du Mali.

7. Prendre un engagement matériel, moral et militaire, au sein d'une croisade ouverte contre les colonialistes et décider, ici même, le recrutement dans nos États, de volontaires pour la libération de ces territoires, engager les gouvernements à assurer le transport sans restrictions des armes et munitions destinées aux patriotes, et à alimenter un Fonds Commun de Solidarité pour soutenir nos frères engagés dans le combat de libération.
8. Parce que l'Unité Africaine passe d'abord par l'Unité Nationale, il est souhaitable que les États africains dont certains ressortissants ont été obligés de se réfugier à l'extérieur, leur tendent la main et leur facilitent le retour au foyer et dans la Patrie commune.
9. Doter le Comité Économique et Social des attributions suivantes :

- Trouver une solution heureuse au problème préoccupant de l'organisation et des modalités d'octroi de l'aide extérieure ;

- Œuvrer à l'harmonisation rapide des nomenclatures douanières, à l'organisation d'un système international de transit, et encourager la coopération administrative en matière douanière ;

- Etudier les possibilités d'harmonisation de la législation commerciale en vue d'éviter la double imposition ;

- Mettre en place une Organisation de l'Aviation civile et convoquer une conférence en vue de la création d'une Compagnie Africaine de Navigation Maritime ;

13 Assurer la création d'une Organisation Africaine de Banque ;

- Etudier les possibilités de création d'une Communauté Économique Africaine avec, y compris, les effets des groupements économiques extérieurs sur l'économie de notre pays ;

- Trouver des moyens de coordination des plans de développement tant à l'échelle du continent qu'à celui de la région dans les domaines de l'industrialisation, des transports, de l'énergie.

10. Organiser la défense des prix de nos matières premières par la création d'un Fonds Commun de Stabilisation des Prix.
11. Dégager progressivement une attitude commune face aux problèmes économiques mondiaux, et créer un front commun dans les conférences économiques internationales, pour la défense des intérêts de nos peuples et de nos États.
12. Unir les efforts pour élaborer une politique africaine indépendante dans tous les domaines, et au regard de laquelle un État non africain, une puissance ou un groupe de puissances sera libre de se définir.
13. Prendre l'engagement solennel de réaliser l'unité et la coopération africaines et celui de ne jamais faire de notre organisation l'instrument d'un État ou d'un groupe d'États (…)

**Le Mali, champion de l'interdiction des bases militaires étrangères sur le Continent Africain :**

Durant la même Conférence, le Mali a été le champion de l'affirmation du principe de l'interdiction des bases militaires étrangères sur le sol du Continent Africain : « La conférence d'Addis-Abeba avait eu raison, n'est-ce pas, de recommander l'élimination des bases militaires étrangères? La situation actuelle est là, criarde, pour ceux qui croyaient encore à leur efficacité pour assurer la sécurité de leur État, à la nécessité de maintenir longtemps encore ces bases. ***La preuve est faite, partout, qu'elles ne peuvent être et n'ont jamais été au service du peuple, qu'elles constituent au contraire une phalange d'un néo-colonialisme agressif et subversif à travers notre jeune continent, dans nos jeunes États. Exemples : projets de subversion contre certains États ».***

Extrait « de *Ye taa* » *Numéro 19, Bamako, 16 mai 2023 – 19h50.*

# correspondance

L'état d'insalubrité du marché de Togba dans la commune d'Abomey-Calavi : la société de gestion des déchets solides de grand Nokoué assure-t-elle sa mission ?

Depuis un moment, le constat devient de plus en plus visible que le marché Togba l'un des arrondissements le plus peuplé de la commune d'Abomey-Calavi végète dans une insalubrité notoire.

Situé en face de l'arrondissement de Togba ce marché qui s'anime à l'image des grands marchés du bénin plus l'envie aux usagés d'y mettre pied et ceci à cause du réceptacle des déchets et des ordures.

La remarque se fait déjà à l'entrée du marché où l'on voit des tard d'ordure discutent de place avec les usagers tout long de la voie. Dans le marché le même constat frappe les yeux. Des tard d'ordures en perle mêle. D'autre qui se trouve en état de décomposition accablent le marché d'une odeur difficile à respirer.

Pour les bonnes dames se sont ceux qui doivent venir ramasser ses ordures qui ne viennent pas. Elles précisent que le marché ne dispose pas de poubelle ce qui pose de là où mettre les déchets avant que les ramasseurs ne viennent.

Malheureusement cette situation n'intéresse guère le CA GBEGNON Pierre malgré fait que le marché soit nez à nez avec l'arrondissement.

Notre sécurité (les habitants) sanitaire est alors dans la main de la société de gestion des déchets solides de grand Nokoué et du CA.

**Tchogbé A.**

# Sport

## Racisme dans le sport, Cas de Vinicius Junior

Lors du match de Liga Valence-Real Madrid, des insultes racistes ont été proférées à l'encontre de Vinicius Junior, le joueur brésilien du Réal Madrid. Ce n'est pas la première fois que le phénomène de racisme a cours sur les différentes pelouses d'Europe. L'Espagne et l'Italie sont les deux pays où le phénomène a le plus d'ampleur. Pour lutter contre ce phénomène, l'instance internationale en charge du football à savoir la FIFA a durci les règles. Les matches arrêtés à cause de racisme dans les tribunes seront désormais donnés perdus sur tapis vert. En cas d'injures racistes, le match devra être momentanément interrompu par l'arbitre et un speaker devra annoncer dans l'enceinte du stade qu'en cas de récidive le match sera définitivement interrompu et donné perdu par l'équipe dont les supporters se seront rendus coupables d'injures racistes.

En l'espèce, si l'arbitre a provisoirement interrompu le match et que le speaker a fait son annonce, il n'a pas pris la responsabilité de mettre un terme définitif au match. Des sanctions ont été prises à posteriori contre le club de Valence qui s'est vu infliger une amende et les supporters auteurs des cris racistes ont été identifiés et arrêtés.

Des messages de soutien à l'international brésilien sont venus du monde entier. Neymar, Ronaldinho, Ronaldo, Lula, etc... ont tous condamné ces actes qui gangrènent le sport en particulier et la société en général.

Les scientifiques ont pourtant déjà démontré l'unicité du genre Homo mais pourtant le phénomène de racisme continue dans les sociétés occidentales. L'éthique en évolution et les luttes populaires ont condamné et vaincu le racisme au pouvoir. Ainsi la ségrégation raciale aux Etats Unis et l'apartheid en Afrique du Sud ont été vaincus, mais ce qui n'a cependant pas mis fin au racisme anti-noir, notamment en Europe.

Si l'on sait que sous la hantise du péril jaune, les asiatiques étaient également objets et victimes d'actes raciste en Europe, mais que maintenant que cela a diminué grâce au développement de l'Asie, la solution qui semble se présenter pour ne plus être considéré comme inférieur à la race blanche est la libération réelle et le développement de l'Afrique.

**Nince A**.

# Echos des Régions

**Durcissement des barrières à la commercialisation du soja**

**LE GOUVERNEMENT DE PATRICE TALON DETERMINE A TUER DE FAIM LES PRODUCTEURS.**

Le gouvernement a encore durci les conditions de vente des grains de soja sur le marché intérieur. En dehors du prix défavorable aux producteurs, le gouvernement a pris des mesures barrières aggravantes de leur sort. C'est le constat fait.

La vente des grains de soja aux structurées autorisées à acheter ce céréale à l'intérieur est soumise aux mesures fixées par le gouvernement. Pour vendre les grains de soja à ces structures, il faut avoir un registre de commerce et disposer d'au moins cinq tonnes de graines de soja. Le paysan moyen et petit producteur est exclu du marché. Il en est de même du petit et moyen commerçant au regard des exigences financières pour avoir un registre de commerce. Pour écouler son produit, le petit ou moyen producteur se trouve obligés de céder son produit au commerçant détenteur d'un registre de commerce à un prix plus bas que le prix de cession officiel. Aussi est-il que le paysan cède son produit à crédit puisque le paiement n'est pas immédiat. Il est aussi interdit aux producteurs de livrer leur produit dans une commune voisine. Les agents de police et douane en patrouille donnent la chasse aux producteurs de soja qui en transportent pour vendre dans une commune voisine. Lorsque ces brigades mettent la main sur ces producteurs qui convoient le soja dans une commune voisine, elles les dépossèdent de leur produit et les soumettent aux amendes. C'est le cas d'un producteur de soja de Donkpari, dans la commune de Pèrèrè, pris avec quelques sacs de soja dans le wagon de tracteur pour venir vendre à Kpari dans la commune de Tchaourou où il a trouvé un acheteur à un prix relativement intéressant. Conduit au commissariat, le paysan a été contraint de verser une amende d'un million de FCFA. Le crime de ce paysan, c'est de ne pas posséder un registre de commerce. Conséquence, des sacs de grains de soja sont entassés dans les chambres des paysans.

Le paysan peut produire, mais il n'a pas le droit de vendre son produit. Il est un ouvrier des structures autorisées à acheter les grains de soja sur le marché national et à les vendre sur le marché international. Dans cette situation, la faim du producteur va se renforcer. Pour ne pas mourir de faim, les producteurs n'ont pas de choix que de se prendre en charge par leur propre lutte pour un prix d'achat qui leur est profitable.

**V. TONOUKOUIN.**

***Extrait de Le Tocsin Patriotique N°13 du 25 mai 2023, organe d'information bimensuel de l'APP-BORGOU***

**Djougou : des cultivateurs de Pélébina interpellent les autorités communales et départementales.**

Des centaines d'hectares de champs et de plantations d'anacarde de « Maifouga » et « chez Amouda » dans le village de Pélébina sont vendus à l'Association de Charité ALPHA TAAKA par des propriétaires terriens de Déwa. Quatre-vingt-dix-neuf (99) ménages qui jadis exploitaient ces domaines depuis des décennies sont sommés de quitter. Les cultivateurs sollicitent les autorités locales depuis février 2023 sans suite. C'est par cette correspondance en date du 28 mars 2023 que des cultivateurs de Pélébina se sont livrés aux autorités :

« **PORTE PLAINTE AUX AUTORITES PAR LES CULTIVATEURS DE PELEBINA**

Au secours chères autorités communales, départementales aidez-nous pour cette situation très grave, les propriétaires terriens de Déouha ont vendu tout leur terrain dont l'acheteur est ALAZI Tarika. Cette vente de terrain était en deux tranches, la première tranche n'a pas causé beaucoup de ravage des champs, les cultivateurs dont les champs ont été ravagés étaient obligés de repartir de l'autre côté de la rivière pour continuer leurs cultures. Subitement, cette année encore ce côté où les paysans se sont réfugiés a été encore vendu par la même personne, c'est de là qu'une délégation s'est dirigée vers le Chef d'Arrondissement (CA) pour lui poser le problème mais ils n'ont pas eu satisfaction. Cette même délégation s'est rendue vers lui-même l'acheteur en lui demandant de nous laisser l'autre partie de la rivière mais ils n'ont pas eu aussi satisfaction. Doléance chères autorités veillez nous aidez sur ce problème. Depuis des siècles nos aïeux et nos parents ont cultivé sur ce sol pour nourrir leur petite famille et nous aussi nous voulons faire de même mais voilà que cette terre nous est arrachée. Où irons-nous ? C'est pourquoi nous vous demandons cette doléance pour que vous veniez nous secourir. Presque une centaine de cultivateurs serons chassés de ce terrain. Après le dépôt de la plainte à la mairie en date du 28/02/2023 qui est restée sans satisfaction, le lundi 27 mars 2023, le fermier a engagé les chasseurs « Odè » dans le but d'affronter physiquement avec armes les exploitants du domaine. Nous interpellons les autorités face à cette situation pour éviter cet affrontement comme l'a prévu le fermier. Nous n'avons plus autre domaine où installer nos champs.

**Les champs ou la mort et vive la démocratie. »**

**Moussa A**

***Extrait de Donga Debout N°07 du 15 mai 2023, Organe d'information bimensuel de l'APP-DONGA***

# Page Inter

**Communiqué des Forces Vives du Sénégal-F24**

Forces vives de la Nation – F24

**Communiqué**

**« Halte aux abus dans les arrestations tousazimuts et violentes »**

Le Sénégal vit dans une tension ambiante marquée par des arrestations tous azimuts depuis plusieurs mois. Malgré les appels à la paix, à la décrispation et à la désescalade, les Forces de l'ordre persistent et continuent d'édicter des mesures qui peuvent être assimilées à une traque des activistes, des opposants et des journalistes pour des prises de positions fondées sur la liberté d'expression.

Une bonne partie des personnes poursuivies le sont pour des délits d'opinion ou de presse. Ce climat de terreur entretenu est de plus en plus en contradiction avec les principes de l'Etat de droit et contribue à exacerber le climat social déjà tendu et renvoie l 'image **d' un "Etat-Policier"**.

**Les Forces Vives F 24** précisent que le régime de la garde à vue obéit à des règles strictes contenues dans les textes pénaux de la République du Sénégal. Mieux, toute détention doit s'inscrire dans un cadre formel et c'est pourquoi la plateforme ne saurait accepter que des citoyens soient victimes d'arrestations préventives dont le but est d'aller chercher, voire fabriquer ensuite des charges; sans oublier les retours de parquets abusifs ces derniers temps.

**Les Forces Vives F24** dénoncent les perquisitions de domiciles, sans mandat, et regrettent la banalisation et le caractère liberticide des arrestations attesté par des chefs d'accusation identiques pour plusieurs personnes visées.

**Les Forces Vives F24** rappellent aux autorités que leur responsabilité est pleinement engagée pour les arrestations arbitraires, pour tous les actes prohibés par la loi et qui violent les droits des citoyens.

Face à ces dérives qui menacent la sécurité des citoyens, les **Forces Vives F 24 :**

Condamnent les arrestations et détentions arbitraires de responsables de la Société civile et de l'opposition

Exigent la libération immédiate et sans conditions, des responsables de la Société civile et militants politiques arrêtés le 22 mai 2023 au-delà de 23 heures et dont la garde à vue n'a pas été notifiée.

Demandent la libération des détenus politiques qui n'ont commis d'autres torts que d'exprimer une opinion contraire à celle de l'autorité ou de réclamer des droits élémentaires de manifestation.

Demandent à l'Etat de respecter scrupuleusement ses obligations internationales en matière de sécurité juridique des personnes et de respect des droits humains.

Invitent les autorités administratives et judiciaires à inscrire leurs actions dans le cadre de l'Etat de droit.

**Fait à Dakar le 24 mai 2023**

Levons-nous CONTRE LA LIMITATION DES NAISSANCES au Bénin !

ABONNEZ-VOUS
Suivez-nous sur nos Pages Facebook et site internet
La Flamme (@LaFlammePCB)
Parti Communiste du Bénin-PCB Officiel
www.la-flamme.org